



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL EN STRATEGIE DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES NUMERIQUES (CHEF DE MISSION) POUR LE MODELE ECONOMIQUE DE L'ANIP

Pays : République du Bénin

Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Numéro du Don : Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence : BJ-WURI - BENIN-565379-CS-INDV du 07/08/2026



Intitulé de la Mission : AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL EN STRATEGIE DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES NUMERIQUES (CHEF DE MISSION) POUR LE MODELE ECONOMIQUE DE L'ANIP.

N° de référence : BJ-WURI - BENIN-565379-CS-INDV du 07 AOUT 2026

- I- Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
- 2- La mission du Consultant individuel consiste à élaborer une stratégie des infrastructures publiques numériques pour le modèle économique de l'ANIP en définissant un modèle économique durable ainsi qu'un cadre institutionnel adapté permettant à l'ANIP d'assurer, de manière pérenne, le financement, l'exploitation, la maintenance, la modernisation et le développement de ses services et infrastructures nationales d'identité.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Réaliser un diagnostic stratégique de l'ANIP, portant sur son positionnement, ses missions, son organisation, son portefeuille de services et son rôle dans l'écosystème national de l'identité et des infrastructures publiques numériques ;

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL EN STRATEGIE DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES NUMERIQUES (CHEF DE MISSION) POUR LE MODELE ECONOMIQUE DE L'ANIP



KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers



- Analyser les tendances internationales relatives aux infrastructures publiques numériques (Digital Public Infrastructure – DPI), aux systèmes nationaux d'identité et aux registres de population afin d'identifier les meilleures pratiques applicables au contexte béninois ;
 - Réaliser un benchmark international des modèles de gouvernance, d'organisation et de développement des agences nationales d'identité et des infrastructures publiques numériques comparables ;
 - Définir la vision stratégique de l'ANIP à moyen et long terme ainsi que son positionnement futur en tant qu'opérateur national de confiance numérique ;
 - Élaborer plusieurs scénarios d'évolution stratégique et institutionnelle de l'ANIP, en tenant compte des enjeux de service public, de souveraineté numérique, d'innovation et de pérennité ;
 - Intégrer les analyses économiques, financières et juridiques réalisées par les autres experts afin de garantir leur cohérence avec la vision stratégique retenue ;
 - Recommander un scénario cible de développement de l'ANIP intégrant les dimensions stratégiques, économiques, institutionnelles et opérationnelles ;
 - Élaborer la feuille de route stratégique de mise en œuvre du scénario retenu, en précisant les priorités, les principales étapes, les facteurs clés de succès, les risques et les modalités de gouvernance ;
 - Produire le rapport final de la mission sur la base des travaux consolidés des différents experts.
- 3- La mission de l'expert devra être assurée dans un délai de soixante (60) jours étalés sur cinq (05) mois, ceci, à compter de la date de notification de l'ordre de service, après la signature du contrat.
- 4- Le Coordonnateur National du Projet WURI BENIN, représentant l'Autorité Contractante, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les consultants individuels admissibles à présenter leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus.
- 5- A ce titre, les agences intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :
- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
 - Un curriculum vitae détaillé présentant les niveaux de qualification et d'expériences au regard de la mission ;
 - Les diplômes et références techniques accompagnés des preuves (attestation de bonne fin d'exécution).
- 6- Le consultant sera sélectionné par la méthode de « Sélection de Consultants individuels » décrite au paragraphe 7.36 du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale en date de septembre 2025. A l'issue de l'évaluation des références, le consultant ayant présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission, sera invité à soumettre des propositions technique et financière puis à négocier le contrat.
- 7- L'attention des agences intéressées est attirée sur les paragraphes 3.I4, 3.I6 et 3.I7 de la Section III du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale, qui décrivent la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts.



Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies plus une version scannée sur clé USB), portant la mention « **MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT INTERNATIONAL EN STRATEGIE DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES NUMERIQUES (CHEF DE MISSION) POUR LE MODELE ECONOMIQUE DE L'ANIP** »



8- » doivent être déposées au plus tard le 08/09/2026 à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou) à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat du Projet WURI, sis dans la rue de Golden Tulip à 150 m de la plage Obama Beach, Cotonou, République du Bénin, téléphone : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email contact@wuri-benin.org

Et l'ouverture des plis aura lieu à la même adresse, le même jour, soit le 08/09/2026 à 10 heures 30 minute (heure de Cotonou).

9- Les consultants peuvent avoir plus d'informations au **Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI BENIN** ayant son siège à Cotonou, rue de Golden Tulip, 150 m de la plage Obama Beach Tél : 91 51 10 10, e-mail : contact@wuri-benin.org tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

10- Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères/Sous-critères	Note sur 100
I	Qualifications générales du consultant	35
I.1	Avoir un diplôme de Bac+5 au minimum (Master ou diplôme équivalent) en économie ou stratégie ou management ou administration publique ou ingénierie ou politiques publiques ou systèmes d'information ou transformation numérique ou dans toute autre discipline pertinente	10
I.2	Disposer d'une expérience générale attestée d'au moins quinze (15) ans.	1x15=15
I.3	Avoir une expérience dans la conduite de missions complexes mobilisant plusieurs experts et plusieurs parties prenantes	05
I.4	Avoir une expérience dans la direction ou la coordination de projets de transformation numérique d'envergure nationale ou internationale	05
2	Expériences spécifiques du Consultant	60
2.1	Justifier au moins une (01) expérience avérée (prouvée par des attestations) dans l'élaboration de stratégies institutionnelles ou de modèles de développement pour des administrations publiques ou des agences nationales ou des infrastructures publiques numériques	15
2.2	Avoir au moins une (01) expérience (prouvée par des attestations) dans la conduite d'études stratégiques portant sur les systèmes nationaux d'identité ou les registres de population ou l'état civil ou les plateformes d'identité numérique ou les Digital Public Infrastructures (DPI)	15
2.3	Prouver par des attestations au moins une (01) expérience avérée dans la réalisation de benchmarks internationaux et l'analyse comparative de modèles de gouvernance, d'organisation et de financement	10
2.4	Avoir une bonne connaissance des enjeux liés à l'identité numérique ou à l'interopérabilité ou aux services publics numériques ou à la souveraineté numérique et à la protection des données et le justifié par une attestation.	10

BON A LANCER
COMP/PR



2.5	Avoir au moins une (01) expérience dans l'élaboration de feuilles de route stratégiques et de plans de transformation institutionnelle et le justifié par une attestation	10
3	Présentation du dossier	5
3.1	Dossier bien lisible, bien relié, paginé de façon continue, avec présentation d'un sommaire et les références techniques classées selon chaque rubrique	5
	TOTAL	100

NB :

- La note minimale requise pour être préqualifier est de 70 points
- En cas d'égalité du nombre total de points, le consultant individuel ayant réalisé plus de missions spécifiques dans l'élaboration de stratégies institutionnelles ou de modèles de développement pour des administrations publiques ou des agences nationales ou des infrastructures publiques numériques (telles que définies au point 2.1 de la grille), sera privilégié ;
- Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être reliés, paginés de manière continue, et les références techniques classées selon l'ordre de présentation de la grille d'évaluation.



IV. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(Pour consultant individuel)

[insérer Nom du Candidat]

[Lieu et date]



A

Monsieur le *[Indiquer titre du représentant de l'autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) le diplôme (copie légalisée) ;
- 3) les preuves des expériences du consultant [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ou des attestations/certificats de travail] ;
- 4) etc.

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)